



ACORN Canada

Uniting communities for justice | acorncanada.org

ACORN Canada – Souder la fracture numérique

L'Internet a transformé notre monde, mais 42 % des gens qui gagnent moins de 30 000 \$ n'ont pas de service d'Internet haute vitesse à la maison.

Lorsqu'on compare au quartile des revenus les plus élevés de 2 % qui n'ont pas l'Internet haute vitesse à la maison, le besoin d'un changement devient désolant! Cette « fracture numérique » exclut manifestement les individus et familles à faibles revenus de ce que les Nations unies estiment maintenant comme étant un droit de la personne, comparable à la liberté d'expression. Voilà pourquoi les membres d'ACORN, partout au Canada, luttent pour assurer que l'Internet haute vitesse soit abordable pour les familles à faibles revenus!

La concurrence comme moyen de faire descendre le prix de haut débit à la maison a échoué! Le marché au Canada est contrôlé par un petit groupe d'entreprises et les prix demeurent prohibitifs pour les familles à faibles revenus. Les « Grosses trois » – Telus, Bell et Rogers – contrôlent 85 à 90 % du spectre sans fil au Canada¹. En plus, approximativement 5,5 millions des 12 millions des abonnés Internet haut débit appartiennent aux Grosses trois².

Les membres d'ACORN à travers le Canada luttent pour un accès au service d'Internet haute vitesse à la maison à un coût abordable pour tous les résidents du Canada! Il y a une nécessité évidente pour une réglementation gouvernementale pour assurer un service Internet haute vitesse abordable pour les familles à faibles revenus. Les membres d'ACORN ont lancé une campagne ciblant le gouvernement fédéral et le CRTC pour créer un mécanisme qui assurera des prix abordables pour l'Internet à la maison pour les familles à faibles revenus.



¹ <http://www.cbc.ca/news/technology/can-anyone-take-on-top-3-telecom-companies-1.1345295>

² <http://econjournals.wordpress.com/2014/04/14/a-cartel-in-my-country/> --
http://www.huffingtonpost.ca/2013/02/15/high-speed-internet-canada-telecoms_n_2697847.html

Les membres d'ACORN ont besoin :

- **Produit haute vitesse (15 mégabits par seconde ou l'équivalent de haute vitesse dans la région) à 10 par mois.**
- **Qui y a droit : tous les individus et familles qui sont sous la Mesure de faible revenu.**
- **Et aussi des ordinateurs subventionnés.**

À un certain moment avant mars 2015, le CRTC commencera une révision de ce qui devrait être inclus comme Service de télécommunications de base et admissible pour une subvention. Nous avons besoin de votre soutien pour faire pression sur le CRTC pour qu'ils classifient internet haut débit comme étant un Objectif de service de base (service télécommunications de base). Veuillez rester en contact avec la campagne à acorncanada.org!

Par ACORN Canada

Le droit à Google et la fracture numérique

Il est irréfutable que la majorité des gens nés après l'année 1980 regarde vers le monde virtuel pour de l'information, de l'éducation pour accès à des services avant de penser des services anachroniques tels que des bottins téléphoniques en papier ou des numéros de téléphone collés sur le mur. La génération « ordinateur » estime que l'Internet, le téléphone cellulaire, le iPad, l'ordiphone sont des partenaires essentiels dans leur vie quotidienne. Le jeune de 19 ans typique regarde vers Google comme une source d'information nécessaire pour survivre sa vie quotidienne. Google Maps, la conduite d'automobile avec l'aide de Google, accès aux restaurants, accès à des soins médicaux, accès aux universités et information éducative, accès aux avocats, ainsi que des millions d'autres types d'information qui sont toute contenue dans la source Meta – Google.³

Ce sont les mots du juge de la cour provinciale d'Alberta, Heather Lamoureux dans une décision récente proclamant que les individus qui sont retenus par les policiers ont le droit d'utiliser l'Internet pour rechercher un avocat.

L'affaire mettait en cause un jeune homme de 19 ans de Calgary, Christophe McKay. Christopher a été arrêté parce qu'il était soupçonné de conduire avec les facultés affaiblies. On lui a donné un téléphone et quelques bottins téléphoniques pour qu'il puisse exercer son droit de consulter un avocat. Christopher a appelé un avocat à un numéro sans frais, mais a trouvé l'appel inutile.



³ *R. v. McKay*, 2013 ABPC 13, <http://canlii.ca/t/fvz84>.

Durant son procès, Christopher a plaidé que son droit à consulter un avocat a été enfreint parce qu'il n'a pas eu la chance de faire une recherche en ligne pour trouver un avocat. Il a expliqué que normalement il utiliserait Google à la place d'un bottin téléphonique pour rechercher de l'information pour les services dont il avait besoin.

Lors de son jugement, Juge Lamoureux mentionne l'importance de l'Internet comme source d'information pour les jeunes gens. Il est probable que l'adolescent typique cherchera en ligne pour un avis juridique avant de chercher à d'autres endroits. Étant donné l'importance de l'Internet comme source d'information, le juge a statué que chaque station de police devrait avoir accès à l'Internet pour que les personnes détenues puissent exercer leur droit de consulter un avocat.

Cette décision souligne l'importance d'avoir accès à l'Internet en 2014. Pour plusieurs Canadiens, l'Internet est une source d'information évidente. L'Internet est un outil essentiel pour apprendre, spécialement pour les enfants à l'école. Les étudiants peuvent utiliser l'Internet pour avoir accès à de l'aide particulière et de l'aide pour leurs devoirs, entreprendre des recherches pour ces devoirs ou même discuter avec leurs camarades de classe de leurs projets scolaires. Un client d'une organisation au Minnesota de PC pour le monde a exprimé sa gratitude que leurs enfants puissent avoir de l'aide avec leurs devoirs en ligne grâce à un tarif préférentiel d'Internet. Une connexion sans fil peut aider les parents à participer à l'éducation de leurs enfants en communiquant avec l'école par courriel. Selon l'organisation « EveryoneOn », 80 % des professeurs donnent des devoirs qui comportent l'Internet. Une étude entreprise par « PEW Research » a trouvé que 56 % des professeurs d'étudiants provenant de milieux à faibles revenus disent que les étudiants qui n'ont pas accès à l'Internet créent un défi important pour inclure les outils numériques dans leurs enseignements.

L'accès à l'Internet dans les écoles et les bibliothèques publiques est important, mais ce n'est pas un substitut pour une connexion sans fil à la maison. Avec l'Internet à la maison, les étudiants peuvent sauvegarder leurs travaux sur leurs ordinateurs. Ils peuvent travailler durant les soirées et les vacances sans avoir à s'inquiéter d'échéances ou avoir à faire la queue longtemps pour un ordinateur.

Avoir accès à l'Internet de la maison n'avantage pas seulement les étudiants intellectuellement. Une étude, a prouvé que 6 à 8 % des adolescents qui ont accès à des ordinateurs à la maison gradueront de l'école secondaire sans échecs comparés à ceux qui n'ont pas accès. La raison semble être que les ordinateurs fournissant une source de divertissement donnent aux adolescents quelque chose à faire. Accès à l'Internet à la maison peut aider les enfants à rester actifs et leur permettent d'éviter les ennuis en leur fournissant des possibilités d'éducation.

Industrie Canada a récemment annoncé que le plan de Canada numérique 150 qui fournirait accès à l'Internet haute vitesse à 98 % de Canadiens, est une initiative très bien accueillie. Cependant, assurer l'égalité de possibilités d'éducation pour tous les écoliers demande plus qu'une extension des infrastructures de télécommunications. Cela nécessite aussi que tous les étudiants aient accès à une connexion sans fil d'Internet à la maison à prix abordable. Voilà pourquoi la campagne d'ACORN pour avoir un service d'Internet haute vitesse à la maison à 10 \$ par mois pour les familles à faibles revenus est si importante. En 2014, il est évident que l'accès à l'Internet est une nécessité. Demandez au tribunal.

Par Kimberly Condon, BA JD
condonresearch.com
Bénévole d'ACORN